

Vaux-en-Velin. J'ai aussi en projet la création d'un parc à ours, qui sera la vitrine de vision de la réintroduction des ours en milieu naturel ; projet que je réaliserai avec le Conseil général de Haute-Garonne. En fait, je ne crée jamais de parc qui n'ait pour but de valoriser un site et d'aider les hommes à vivre en harmonie avec leur territoire, ce qui était mon objectif à Thoiry et l'est aussi au Colombier. Je dis ceci avec d'autant plus de force que je suis responsable, par les hasards de la génétique et de la vie, d'un domaine qui existe depuis plus de 1 000 ans dans ma famille ; un document daté de 980 atteste que les seigneurs de Salles-la-Source étaient déjà très présents en ce lieu.

Côté Entreprises : Finalement, vous ne regrettez pas d'avoir choisi Le Colombier...

Paul de La Panouse : Je n'ai rien choisi du tout, pas plus Le Colombier que Thoiry ! Là où j'ai une chance inouïe, c'est que j'ai deux sites magnifiques : Thoiry, parce que c'est l'un des deux châteaux qui restent dans notre pays de Philibert de l'Orme, considéré comme le promoteur de l'architecture classique en France, et qu'il avait construit suivant le Nombre d'or, idéal d'ordre et d'équilibre découlant de l'harmonie universelle ; Le Colombier, pour des raisons tout à fait stratégiques. Les prés les plus fertiles alentour, la position en contrebas pour recueillir l'eau destinée à la défense font que ce château fort est au centre d'un cirque parfaitement orienté sud-ouest et protégé du nord par des collines. De plus, les sources partent de l'est et vont au sud. C'est un château remarquable par rapport à la géomancie chinoise, qui repose sur l'idée qu'il est nécessaire, pour conserver sa force, de retenir les souffles fondamentaux en disposant les lieux de travail et d'habitation en fonction de règles précises, se rapportant notamment aux quatre points cardinaux. Il faut toujours un courant d'eau qui aille d'est en ouest, en passant par le sud, mais pas trop fort ; s'il est trop fort, il emmène les bons fluides... J'ai vu le temple bouddhiste décoré par Raffy au Japon ; le jardin réalisé selon la géomancie chinoise y est superbe !

Pour que le "bien vivre" aide au "bien être"

Côté Entreprises : Pourquoi un tel attachement à l'esprit des lieux ?

Paul de La Panouse : C'est la question que mon épouse et moi, nous nous sommes posés. On aurait pu tomber sur un château que nous n'aurions pas souhaité valoriser, que nous aurions utilisé en maison familiale parce qu'il n'était pas valorisant. Ici, le site s'est imposé de lui-même. Nous avons rencontré Thierry Plume, président de *La Route des Seigneurs du Rouergue* qui gère le château de Calmont d'Olt, dont il est le propriétaire. De plus, nous avons été très bien accueillis par l'architecte Fernand Pouillon, à Belcastel. Il y a une vingtaine d'années, il m'avait donné de judicieux conseils pour l'architecture du Colombier. Ce château est un repaire perdu en pleine nature, ce qui est rare. Ce n'était donc pas une forteresse comme celui de Calmont d'Olt. Du coup, nous nous sommes dits : "Il faut que chacun de ces châteaux essaie de présenter un aspect différent de la vie au Moyen Age." Nous, nous allons montrer l'homme et la nature, ce qui correspond à nos savoir-faire respectifs, Annabelle et moi. Dès le départ, nous sommes convenus qu'il fallait aménager le jardin médiéval. Puis, nous avons demandé à Alain Richert, auteur du "Jardin des Cinq Sens"



Le président-fondateur de la SA Thoiry Participations auprès de son épouse, Annabelle, administratrice et directrice du Développement de la holding familiale. Au centre, leurs deux enfants, Edmond, étudiant en gestion marketing, et Colomba, directrice zoologique du groupe Thoiry.

au château d'Yvoire (Savoie), de nous aider à recomposer ce jardin d'Éden. Si le groupe Thoiry peut progresser, c'est qu'il a su s'entourer de compétences qu'aucun parc isolé ne peut s'offrir. S'il n'y avait pas eu le groupe Thoiry, Le Colombier aurait fait faillite. Actuellement, Le Colombier ne peut être rentable, la charge des emprunts étant excessive. S'il s'agissait simplement d'une entreprise, il y a longtemps que je l'aurais fermée. Par contre, si je le regarde du point de vue patrimonial, je me dis : "Bon, il y a là 200 ans d'abandon, on ne les rattrapera pas en cinq ans !" D'emblée, au

Colombier, nous avons décidé de pousser tout à la fois la restauration du château, les jardins, le bestiaire vivant, les jeux médiévaux, les animations des troubadours et autres, ce qui n'est pas toujours très bien compris lorsque l'on ne nous connaît pas. C'est la mise en scène recherchée ici. Comme toutes les choses d'autrefois, tout était extrêmement fonctionnel. Il y a une partie du parc animalier que nous n'avons pas développée en jardins, mais que l'on peut agrandir. L'on y voit les restes d'une pièce d'eau qui se trouvait légèrement en contrebas. C'est là que je souhaiterais acclimater des loutres notamment...

Côté Entreprises : En quoi le site du Colombier est-il représentatif de l'homme & de la nature au Moyen Age ?

Paul de La Panouse : Eu égard à sa position dans un site remarquable, et en raison du rôle historique joué en Rouergue par la famille qui l'anime, le château du Colombier a les moyens de restituer ce qui existait autrefois en Aveyron, là même où le "bien vivre" devait aider au "bien être"...

Propos recueillis par Daniel ESCOULEN

Les illustrations de la couverture :

- Au château du Colombier, Paul de La Panouse nous livrera sa vision d'une Europe unie en ces termes : "Face à la concurrence mondiale et grâce aux moyens modernes d'information et de culture, les identités et les actions citoyennes fortes peuvent vivre en synergie au niveau du village, de la région, de la Nation et d'une Europe dotée d'un réel pouvoir politique..."

- Afin de recréer un jardin médiéval, Annabelle de La Panouse a demandé l'aide

du paysagiste Alain Richert. Plus de 350 espèces y sont présentées et un "labyrinthe de l'amour courtois" verra prochainement le jour.

- Au Jardin d'Éden du Colombier, lors de la fête du 6 mai 2001. De gauche à droite, divers artistes & professionnels de la nature : Philippe Desbrosses ; Alain Richert ; Jacqueline Desbrosses ; Pierre Vaick ; Paul de La Panouse ; Catherine Willis ; Jean-Baptiste Leroux ; Annabelle de La Panouse ; Gladys Clarke.

ANNONCES LÉGALES

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON CONSEIL GENERAL AVIS D'ATTRIBUTION

Appel public à la concurrence en date du 20 avril 2001

Objet : rénovation des couvertures de divers collèges du département de l'Aveyron

Les marchés sont attribués comme suit :

Lot N°	Titulaire	Montant TTC
1	Sarl BOUSQUET - ZA du Wolf - 12300 Firmi	221.924,98 F
3	Sarl DELBES Gérard - ZA de Bel Air 12000 Rodez	409.573,55 F
4	SAE BARRIAC Paul - ZI de Cantaranne 12850 Onet le Château	963.479,18 F

Le lot n°2 est déclaré infructueux.

Avis transmis à la publication le : 1er juin 2001